Inauguration des aménagements du Stade Municipal et des jardins familiaux
GAVRELLE
Samedi 20 septembre 2025 – (Canton Arras 2)

Sous l'impulsion de son Président, Jean-Claude LEROY, le Pas-de-Calais a fait le choix de ne pas s'en tenir aux simples compétences obligatoires des Départements notamment pour pouvoir favoriser le lien social. C'est ce qui nous permet d'être aujourd'hui partenaire de la Commune de Gavrelle pour ces deux projets.

Accompagner les aménagements du Stade Municipal c'est favoriser le sport pour tous et être aux côtés des bénévoles associatifs.

- La seule compétence obligatoires des Départements en matière de sport concerne les schémas de randonnée et des sports de pleine nature ainsi que le sport au collège. Mais nous avons fait de choix d'aller bien au-delà en favorisant l'émergence de salles de sport, d'équipements sportifs de proximité, comme les terrains synthétiques et les skatepark, en permettant aux clubs de s'ouvrir à d'autres publics, en finançant les comités départementaux, les clubs de haut niveau et les manifestations sportives.

- A Gavrelle, nous avons pu intervenir financièrement sur cet aménagement du stade dans le cadre d'un Contrat de développement avec la Communauté Urbaine d'Arras.

- Si nous tenons à cette politique sportive c'est parce que derrière tout cela il y a du lien social, un encadrement éducatif pour les jeunes, une possibilité pour les jeunes de s'exercer aux responsabilité et un travail préventif de fond pour une meilleure santé.

- Nous y accordons une importance d'autant plus grande quand cet équipement sportif peut aussi servir aux écoles.

- C'est l'occasion pour moi, au nom du Département, de remercier chaleureusement les éducateurs, les dirigeants, les bénévoles qui assurent une mission qui n'a pas de prix. Donner son temps pour les autres, et surtout pour la jeunesse, est en tout point remarquable, nous ne le dirons jamais assez.

Le Département accompagne également Les Jardins familiaux de Gavrelle parce que nous souhaitons favoriser l'alimentation durable.

- Les jardins c'est une tradition dans le Pas-de-Calais ! Il faut rappeler que les jardins ouvriers sont nés chez nous, dans notre région, sous l'impulsion de l'Abbé LEMIRE, qui était maire d'Hazebrouck et Député Radical de Gauche du Nord. Cette tradition c'est aussi celle des mines et des corons où chacun avait son jardin pour nourrir la famille et les voisins pour échanger des graines.

- Les temps ont changé et le « tout gazon » est passé par là en même temps que l'alimentation s'est industrialisée et formatisée. Nous en connaissons aujourd'hui toutes les limites et il temps d'inverser la tendance en revenant à une alimentation plus saine et naturelle.

- La loi EGALIM impose désormais aux établissements chargés d'une mission de service public l'utilisation de produits de qualité et durables dont au moins 20 % de produits biologiques. C'est une véritable avancée sociétale.

Mais comment fait-on quand, dans le Pas-de-Calais, moins de 2% de la surface agricole est en bio ? Comment font également les producteurs quand les aides au maintien de l'activité bio disparaissent du jour au lendemain, dans un secteur particulièrement fragile ?

L'Agence Bio, qui assure la promotion et l'accompagnement de la filière Bio au niveau national, est même menacée de suppression au motif d'économies budgétaires et de rationalisation. C'est un véritable non-sens !

- C'est la raison pour laquelle nous avons créé un « Fonds Alimentation Durable » pour les projets portés par les communes ou les associations, comme ici à Gavrelle.

- Il n'y a pas de petits projets et il est important de voir se développer ce genre d'initiative.